

PARIS, 21 fév 2008 (AFP)

Myard (UMP) demande une nouvelle commission d'enquête sur les sectes

Le député UMP souverainiste, Jacques Myard, a demandé jeudi la création d'une nouvelle commission d'enquête sur les dangers des sectes, après la polémique déclenchée par la directrice de cabinet du président Nicolas Sarkozy, Emmanuelle Mignon, sur le sujet.

Le député a annoncé dans un communiqué avoir saisi le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, d'une proposition de résolution "visant à créer une commission d'enquête sur les dangers des sectes, notamment dans les domaines médical et paramédical".

"Il est, plus que jamais, nécessaire de poursuivre et d'approfondir les travaux engagés par l'Assemblée nationale lors de trois commissions d'enquête sur ce sujet très sensible", a-t-il déclaré.

Pour lui, "les mouvements sectaires, par leurs dérives, restent dangereux dans la mesure où ils utilisent des méthodes cachées pour parvenir à leurs fins".

"Malgré l'engagement des pouvoirs publics et des associations, elles ne cessent de se développer, explorant de nouveaux domaines, en particulier le champ médical et paramédical", a-t-il assuré.

Le député a fait partie des trois précédentes commissions dont la première en 1995 a abouti à la création de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), mise en cause par Mme Mignon. Deux autres commissions ont été constituées l'une sur le financement des sectes en 1999 et l'autre sur l'influence des sectes sur les mineurs en 2006.

Mme Mignon a suscité mercredi une polémique en affirmant dans VSD qu'en France les sectes "sont un non-problème", des propos ensuite partiellement démentis par l'intéressée.